

DELIBERATION N°78/2018

Le **Mardi 16 Octobre 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 4/10/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert			x	ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	x
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	x			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	x
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe	x			ROTA Michel	
	GAUDIN François		x		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert				CAGNIN Georges	x
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			x	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	x			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	x			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			x	MITHIEUX Lionel	

TOTAL	15	2	5
TOTAL VOTANTS	20		
TOTAL VOIX	25		

3

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181016-DEL78-2018-DE
Date de télétransmission : 26/10/2018
Date de réception préfecture : 26/10/2018

DELIBERATION N°78/2018

Objet : CREATION DE POSTES

Le Bureau de l'Etablissement dans sa séance du 25 septembre 2018 a souhaité proposer au conseil d'administration la création de 3 postes afin de s'adapter aux nouveaux besoins des collectivités adhérentes notamment en matière de SIG mais aussi aux besoins administratifs en lien avec l'augmentation des opérations. Il est précisé que parmi ces 3 postes 2 postes correspondent à la transformation de contrat de professionnalisation en emploi permanent.

Le conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide de créer un poste d'assistante de gestion foncière et financière, CDI temps plein**
- **Décide de transformer le contrat de professionnalisation en poste d'hôtesse d'accueil-secrétaire administrative, CDI temps plein**
- **Décide de transformer le contrat de professionnalisation en poste de chargé de mission géomatique Web, CDI temps plein**
- **Charge Monsieur le Directeur de procéder à leur recrutement conformément à l'article L324-6 du code de l'urbanisme.**

Le 25/10/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181016-DEL78-2018-DE
Date de télétransmission : 26/10/2018
Date de réception préfecture : 26/10/2018